

LE
BULLETIN
MUNICIPAL



Volume 29

Octobre 2011

Prochaine assemblée municipale

**Veillez prendre note qu'une séance extraordinaire sera tenue
mardi le 25 octobre 2011, à la salle Narcisse Tremblay de Colombier
à 19h00, au 568, rue Principale**

L'assemblée du conseil municipal aura lieu mardi le 8 novembre 2011
à 19H00, au 568, rue Principale, à la salle Narcisse Tremblay.

Calendrier des assemblées ordinaires 2011

Voici la date de la prochaine séance ordinaire

Cette séance aura lieu au 568, rue Principale
à la salle Narcisse Tremblay, à 19h00.

13 décembre 2011

BIENVENUE À TOUS

DÉMISSION DU CONSEILLER SIÈGE # 4

MONSIEUR JOCELYN TREMBLAY

Monsieur Jocelyn Tremblay a remis une lettre de démission, au bureau municipal lundi le 10 octobre dernier comme conseiller au siège # 4.

Deux postes seront à combler, soit celui du maire et celui de conseiller siège #4

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

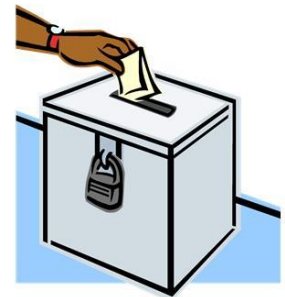
AVIS PUBLIC, est par la présente, donné aux électeurs de la municipalité de Colombier par la présidente d'élection, Madame Claire Savard, que le poste de maire et celui de conseiller au siège # 4 sont ouverts aux candidatures.

Toute déclaration de candidature à ces postes devra être produite au bureau de la secrétaire d'élection, Madame Milaine Charron, pour recevoir les déclarations de candidatures, le cas échéant, aux jours et aux heures suivantes :

DU 21 OCTOBRE 2011 AU 4 NOVEMBRE 2011

Aux heures d'ouverture du bureau municipal, soient :

Lundi	de : 8h00 à 12h00 et de : 13h00 à 17h00
Mardi	de : 8h00 à 12h00 et de : 13h00 à 17h00
Mercredi	de : 8h00 à 12h00 et de : 13h00 à 17h00
Jeudi	de : 8h00 à 12h00 et de : 13h00 à 17h00
Vendredi	de : 8h00 à 12h00



À NOTER – Le vendredi 4 novembre 2011 le bureau sera ouvert de 8h00 à 16h30 de façon continue.

Si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu le **4 DÉCEMBRE 2011 DE 10H00 À 20H00**

Un vote par anticipation sera tenu le **27 NOVEMBRE 2011 DE 12H00 À 20H00**

Vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection, Madame Claire Savard, ou la secrétaire d'élection, Madame Milaine Charron au 418-565-3343 pour un supplément d'informations.

PERSONNEL D'ÉLECTION



Comme il y aura des élections (si plus d'un candidat au même poste) le 27 novembre prochain par anticipation et le 4 décembre 2011 pour le scrutin, nous avons besoin de personnel. Ceux qui désirent en faire partie, veuillez communiquer avec Madame Milaine Charron au 418-565-3343.

INFORMATION POUR LES TAXES EN RETARD

Les taxes à recevoir en date du 18 octobre 2011

Intérêts	553.85 \$	2011
Échus courant	108 475.98 \$	2011
Non échus	1 555.13 \$	Certificats 2011
Échus 1 an	6 446.68 \$	2010
Échus 2 ans	1 753.77 \$	2009
Échus 3 ans	1 237.63 \$	2008

Pour les taxes non payées de 3 ans, celles-ci sont prescrites mais en attente d'un jugement de la cour avant la radiation.

Pour les taxes non payées de 2 ans, les dossiers ont été remis à la cour du Québec (chambre civile).

Pour les taxes non payées de 1 an, un dossier a été remis à l'huissier.

En novembre, un avis de retard sera envoyé à tous ceux et celles qui n'ont pas encore payé leur compte de taxes 2011.

Pour ceux qui rencontrent des problèmes et prévoient ne pas être en mesure de payer leur compte de taxes au complet et ce, avant le 31 décembre 2011, veuillez S.V.P. communiquer avec la directrice générale de la municipalité ou avec l'adjointe au 418-565-3343, afin de prendre arrangement.

Important - Important

POSTES VACANTS

Le comité de Développement, le comité d'Urbanisme ainsi que le comité d'Embellissement jouent un rôle très important dans la progression de la Municipalité. Nous avons un urgent besoins de personnes pour combler les postes laissés vacants. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Madame Claire Savard ou Madame Suzanne Tremblay au 418-565-3343.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

N'OUBLIEZ PAS LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS LE 26 OCTOBRE PROCHAIN

On désigne sous le vocable « encombrants » les matières résiduelles d'origine domestique qui ne peuvent être déposées dans le bac vert en raison de leur grosseur, notamment les meubles, les appareils électroménagers, réservoirs d'eau chaude, matelas, accessoires de jardins ainsi que les douches, lavabos, cuvettes, tapis et couvre-planchers (roulés), filtres et pompes de piscine, toiles de plastique (roulées). Notez que les débris de construction, rénovation et démolition tels que le bois de construction, les matériaux d'excavation en vrac (par exemple, briques, asphalte, etc.) ne seront pas ramassés.



Les pneus ne seront pas ramassés lors de cette collecte. Vous devez enlever les jantes avant de les déposer à la caserne de pompier au 111, rue Sirois.

Les encombrants doivent être empilés de façon ordonnée en bordure de la route ou d'une rue (avant 6h00 le matin ou au plutôt 48 heures avant la collecte). Veuillez noter que la collecte des encombrants s'adresse seulement aux usagers du secteur résidentiel.

VOS PNEUS NE TIENNENT PLUS LA ROUTE ?

Avant que la période hivernale ne soit amorcée, nous courons tous chez notre garagiste pour changer nos pneus ! Mais savez-vous comment vous départir de vos pneus d'été qui ne tiendront plus la route l'an prochain ?

Récupérer nos pneus... rien de compliqué !

Depuis 1999, le droit environnemental de 3 \$ par pneu nous assure que **nos pneus seront récupérés sans que nous ayons à déboursier d'argent supplémentaire après leur utilisation.** En effet, tous les établissements qui vendent des pneus neufs (garages, concessionnaires, détaillants) et qui perçoivent la taxe de 3 \$ par pneu se sont engagés à ne pas réclamer d'argent pour les vieux pneus apportés par les consommateurs québécois. **Que vous achetiez ou non un pneu neuf, les garagistes, les concessionnaires et les détaillants inscrit au programme de récupération recueilleront gratuitement vos vieux pneus.**

N'oubliez pas... il est interdit de jeter des pneus aux ordures !

Les pneus doivent obligatoirement être apportés chez votre garagiste, ou encore à la caserne de pompier situé au 111, rue Sirois.

Les jantes doivent être enlevés

Qu'arrive-t-il au papier et au carton que l'on met au recyclage ?

Le désencrage du papier



Si on recycle les vieux papiers et cartons depuis le milieu du siècle dernier au Québec, le désencrage, lui, est beaucoup plus récent. La toute première usine de désencrage à vu le jour en 1983, à Breakeyville, près de Québec. Mais ce n'est qu'au cours de la décennie suivante que sont nés les dix autres ateliers de désencrage actuels, presque tous contigus à une usine de papier.

Une part importante de la production qui sort des usines papetières du Québec contient aujourd'hui des fibres désencrées. Ces dernières sont majoritairement intégrées au papier journal (69%) destiné aux Etats-Unis où, dans certains États, les lois imposent l'intégration de fibres recyclées dans les journaux. Le reste de la pâte désencrée entre dans la composition de papiers tissés et, dans une moindre mesure, de papiers fins et de cartons plats.



Les papiers et cartons récupérés par la Société VIA, le centre de tri qui gère les matières recyclables de la Haute-Côte-Nord, sont acheminés presque qu'exclusivement au groupe Cascades. Cette entreprise québécoise bien connue fabrique des produits tels que des essuie-main, papier hygiénique, mouchoirs et emballages en carton à partir du papier et carton que nous déposons dans nos bacs bleus ! D'autres entreprises utilisent aussi le papier journal récupéré pour fabriquer certains matériaux de construction, tels que les isolants thermiques de cellulose, les insonorisant, les revêtements muraux, les panneaux de plafond et les revêtements de toiture.

APPEL D'OFFRE

L'office municipal de Colombier est à la recherche d'une personne pour les travaux suivants :

- ▶ Déneigement des trottoirs avant et arrière
- ▶ Déneigement des sorties principales et de secours
- ▶ Sablage des trottoirs
- ▶ Sablage des sorties principales et de secours



Vous devez faire parvenir vos soumissions avant le 10 novembre 2011 au 576, rue Principale, Colombier (Québec) G0H 1P0

Pour plus d'information ou pour une visite des lieux, vous pouvez contacter Madame Cathy Fortin au 418-565-3015.

« J'AI LA TÊTE QUI TOURNE »

Samedi le 19 novembre prochain, le comité de la bibliothèque de Colombier organise un souper suivi de la projection de films 8mm à la bibliothèque de Colombier. Vous pourrez vous procurer des billets dès le 30 octobre (12 \$ pour le souper et 3 \$ pour la projection) auprès des membres du comité soit : Diane Bourgoing, Isabelle Maltais ou Suzanne Tremblay.

Les places sont limitées (40). Dépêchez-vous de vous procurer votre billet. Apportez vos rafraîchissements.

Le souper débutera à 17h30 et la projection de films à 20h00.

Au plaisir de vous rencontrer
Le comité de la bibliothèque de Colombier

Consultation publiques 2011

Les personnes intéressées à aider à dresser un portrait de la qualité de l'eau en Haute-Côte-Nord pourront remplir le formulaire ci-joint à la fin de ce bulletin, le détacher et le faire parvenir à la Municipalité de Colombier, 568, rue Principale, Colombier (Québec) G-H 1P0

Le conseil municipal ainsi que les employés de la municipalité de Colombier vous souhaite une joyeuse halloween.



Rédaction du bulletin

Claire Savard, directrice générale

Milaine Charron, directrice adjointe

Suzanne Tremblay, agente de développement

Site Internet : www.municipalite.colombier.qc.ca

Courriel : info@municipalite.colombier.qc.ca

Consultation publiques 2011

Lieux : _____

Questions portant sur votre connaissance du milieu :

1) Connaissez-vous un endroit dégradé qui nécessite des travaux de naturalisation (ex : plantation d'arbres et arbustes)?

2) Est-ce que vous avez vu des modifications sur les lacs tels que des changements de couleur, variation de niveau, augmentation de la quantité d'algues, qualité de la pêche, etc.)

3) Est-ce qu'il y a eu des études, des inventaires et des ensemencements sur certains lacs?

4) Connaissez-vous l'emplacement de digues, de barrages, d'anciennes scieries, ou de lieu où il y a eu de la drave, etc.?

5) Avez-vous eu connaissances de problèmes liés à l'alimentation en eau (qualité de l'eau : eau contaminés, quantité: puits asséchés, etc.)

Questions portant sur les actions de l'organisme :

6) Selon vous, quelles sont les actions à prioriser en lien avec l'eau sur la Haute-Côte-Nord?

7) Quels sont les lieux d'interventions à prioriser afin d'améliorer ou préserver la qualité de l'eau?

8) Qu'est ce que votre organisme de bassins versants peut faire pour vous et votre région?

9) Veuillez S.V.P. nous faire part de toute autre information ou contact qui pourrait nous guider pour la rédaction des plans directeur de l'eau.

Merci beaucoup!